

DEMANDE DE LABELLISATION MEETING AU NIVEAU REGIONAL 2025 – TRIMESTRE 4

PARTIE 1 – LE DEMANDEUR

CLUB

REPRESENTE PAR NOM :

PRENOM :

N°LICENCE :

FONCTION :

N° TEL :

E-MAIL :

COMITE DEPARTEMENTAL D'APPARTENANCE

DEMANDE DE LABELLISATION MEETING AU NIVEAU REGIONAL 2025 – TRIMESTRE 4

PARTIE 2 – CAHIER DES CHARGES

Dates protégées : Aucune demande de labellisation ne sera acceptée aux dates des compétitions régionales inscrites au calendrier de la période.

Catégories d'âges : Toutes les catégories d'âges peuvent participer **EXCEPTE la catégorie AVENIRS.**

Programme : Le programme est libre de conception mais uniquement avec les épreuves inscrites sur la liste définie par la FINA. Les épreuves de 800 et 1500 m Nage Libre ne pourront figurer au programme que si la durée de la compétition est de deux jours minimums. Pour une durée stricte de deux jours, l'organisateur devra proposer uniquement deux de ces épreuves : 800 m NL Dames et 1500 m NL Messieurs, 800 m NL dames et messieurs, 1500 m NL dames et messieurs, 1500 m NL dames et 800 m NL messieurs.

ÉQUIPEMENT : bassin homologué

- **Bassin de 50 mètres :** 6 couloirs minimum avec bassin de récupération (2 couloirs de 12.50 m et 0.80 m de profondeur (conditions minimales) ou la possibilité d'organiser le programme pour permettre la récupération et les échauffements des nageurs.
- **Bassin de 25 mètres :** 5 couloirs minimum avec un bassin de récupération ou la possibilité d'organiser le programme pour permettre la récupération et les échauffements des nageurs.

CHRONOMÉTRAGE AUTOMATIQUE : Le chronométrage automatique constitue un atout sur la qualité et attractivité du meeting et atteste de la validité des performances réalisées. La Ligue de Normandie de Natation accordera une mise à disposition prioritaire de son équipement de chronométrage aux clubs ayant obtenu une labellisation de leur manifestation. Attention, cette mise à disposition n'est pas gracieuse. Le tarif en vigueur est de 500 € pour une journée, 750 € pour deux jours de compétition (hors frais annexes : location du camion de transport, frais de route, restauration et hébergement du technicien agréé par la Ligue).

JURY ET SUIVI TECHNIQUE : Un juge arbitre et un starter inscrits sur les listes FFN valides sur la période.

GESTION DE LA COMPÉTITION : La compétition sera exclusivement gérée par le logiciel extraNat Pocket et créée sur extraNat (Déclaration par la ligue de Normandie).

RÉCOMPENSES : Laissées à l'initiative de l'organisateur. Toutefois, il est important de noter que les dotations des podiums, associées à une bonne qualité d'organisation, encouragent la participation des nageurs.

DEMANDE DE LABELLISATION MEETING AU NIVEAU REGIONAL 2025 – TRIMESTRE 4

CRITERES QUALITE

La ligue de Normandie, par l'octroi du label Régional, garantit le respect des critères qualités suivants :

Horaires : Les réunions des matinées ne pourront pas débuter avant 07h30 (début de l'échauffement) et se terminer au-delà de 13 heures. La pause méridienne ne pourra pas être inférieure à 01h30. Les réunions de l'après-midi ne pourront pas se terminer au-delà de 20 heures.

Organisation des séries : Aucune série ne pourra être doublée.

Niveau : Le niveau d'accès est laissé à la libre appréciation de l'organisateur. Toutefois, les conditions de réalisation de la performance doivent être une priorité pour ce dernier. Dans le cas de la mise en place par l'organisateur d'une grille de niveau d'accès, celle-ci, dans un souci de cohérence, ne pourra pas être plus sélective que la grille Fédérale des Meetings Nationaux.

Dans l'éventualité du non-respect des critères qualités ci-dessus, dûment constatés, la ligue de Normandie se réserve le droit de ne pas renouveler son label pour les demandes ultérieures.

DEMANDE DE LABELLISATION MEETING AU NIVEAU REGIONAL 2025 – TRIMESTRE 4

PARTIE 3 – LES ENGAGEMENTS DE LA LIGUE DE NORMANDIE

En accordant le label régional à une compétition, la Ligue de Normandie s'engage :

- A inscrire l'évènement au calendrier régional
- A communiquer sur l'évènement via le site régional (plaquette, affiche) ainsi que par messagerie électronique à tous les clubs de sa juridiction
- A déclarer la compétition sur extraNat et à en déléguer la gestion à l'organisateur
- A assurer à l'organisateur une assistance technique, si nécessaire, via le correspondant informatique régional
- A valider les performances réalisées dans les limites réglementaires, fixées par la Fédération Française de Natation
- A donner un accès prioritaire aux demandes de location du chronométrage automatique (voir cahier des charges)

DEMANDE DE LABELLISATION MEETING AU NIVEAU REGIONAL 2025 – TRIMESTRE 4

PARTIE 4 – DESCRIPTIF DE LA MANIFESTATION

LIBELLE DE LA COMPETITION

DEBUT

FIN

PISCINE

ADRESSE

DISCIPLINE CONCERNEE PAR LA MANIFESTATION

BASSIN

COULOIRS

BASSIN DE RECUPERATION

CHRONOMETRAGE AUTOMATIQUE

SI REPOSE POSITIVE A LA QUESTION PRTECEDENTE, INDIQUEZ L'ORIGINE DU MATERIEL

DEMANDE DE LABELLISATION MEETING AU NIVEAU REGIONAL 2025 – TRIMESTRE 4

PARTIE 5 – LES ANNEXES ET DOCUMENTS A JOINDRE A LA DEMANDE

Les documents suivants doivent impérativement être joint à votre demande :

- ✓ Affiche du meeting (jpeg ou pdf, 4Mo maxi)
- ✓ Plaquette du meeting (jpeg ou pdf, 4Mo maxi)
- ✓ Organigramme du comité d'organisation, à défaut, les coordonnées du demandeur déclaré dans ce dossier seront considérées comme celles du correspondant du meeting
- ✓ Détail de l'organisation : séries, finales, classements particuliers, récompenses (médailles, lots, price money)
- ✓ Budget de l'organisation (attention, tout budget prévisionnel doit être en équilibre)

Indiquer ci-dessous les officiels composant le jury de tête

- **JUGE ARBITRE 1 (obligatoire)**
- **JUGE ARBITRE 2 (optionnel)**
- **STARTER 1 (obligatoire)**
- **STARTER 2 (optionnel)**

DEMANDE DE LABELLISATION MEETING AU NIVEAU REGIONAL 2025 – TRIMESTRE 4

PARTIE 6 – ENGAGEMENTS ET SIGNATURE DU DEMANDEUR

Le demandeur certifie que :

- Le site de la manifestation est conforme aux lois et règlements en vigueur concernant les établissements sportifs
- Le bassin utilisé est conforme à la réglementation de la Fédération Française de Natation et conforme pour la validation d'éventuels records
- L'accès à l'équipement fera l'objet d'un contrôle rigoureux permettant de respecter sa capacité d'accueil
- L'ensemble des participants seront licenciés dans leur fédération d'appartenance
- Les renseignements concernant la manifestation sont exacts
- La manifestation respectera le cahier des charges fixé par la Ligue de Normandie de Natation

Fait à

Le

Signature

DEMANDE DE LABELLISATION MEETING AU NIVEAU REGIONAL 2025 – TRIMESTRE 4

PARTIE 7 - AVIS SUR LA LABELLISATION

COMITE DEPARTEMENTAL D'APPARTENANCE

Représenté par :

N° de téléphone :

E-mail :

Avis favorable

Avis défavorable

Motivations de l'avis défavorable obligatoires :

Fait à

Le

Signature

LIGUE REGIONALE DE NORMANDIE

Je soussigné, M. Hervé LESTURGIE, Président de la Ligue de Normandie de Natation,

Accorde le label régional à la manifestation citée en référence

N'accorde pas le label régional à la manifestation citée en référence

Motivations du rejet (obligatoire)

Fait à Caen

Le

Signature

DEMANDE DE LABELLISATION MEETING AU NIVEAU REGIONAL 2025 – TRIMESTRE 4

PARTIE 8 - ECHEANCIER ET PROCEDURE DE TRANSMISSION DU DOSSIER (A RESPECTER STRICTEMENT)

Envoi du dossier de candidature par l'organisateur à la ligue de Normandie **ET** au Comité Départemental d'appartenance : **le 31 Juillet 2025**

Attention : L'avis du Comité Départemental sera pris en compte dans la décision de labellisation. Il est donc impératif qu'il soit en copie du dossier.

Envoi de l'avis du Comité Départemental d'appartenance à la Ligue : **le 31 août 2025**
(Tout refus doit être motivé).

Décision de la Ligue, signifiée à l'organisateur : **le lundi 15 septembre 2025**
(Tout refus doit être motivé).

Parution de la liste des meetings labellisés, pour la période T4 2025 : **le lundi 15 septembre 2025**

Mode de transmission :

Le présent dossier et toutes les pièces justificatives doivent être transmises sous forme de fichier compressé (format zip) et nommé de la manière suivante :

AAAA_MM_JJ_NOMDUCLUB_NOMDELACOMPETITION.

La date correspond à la première journée de compétition.

Ex : 2023_10_01_CLUBDENATATION_MEETINGDUCLUB)

Et uniquement par email à herve.lesturgie@ffnormandie.com et copie au Comité Départemental d'appartenance.